Publication d'informations en matière de durabilité

DNCA INVEST – STRATEGIC RESOURCES

Résumé

DNCA INVEST – STRATEGIC RESOURCES est un compartiment de la SICAV Luxembourgeoise DNCA Invest géré par DNCA Finance.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'Article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Les caractéristiques promues par le Compartiment sont la Gouvernance, l'Environnement ainsi que les critères sociaux et sociétaux. Le Compartiment est principalement exposé au marché des matières premières par le biais d'instruments dérivés et est également directement investi dans des obligations d'émetteurs publics.

La gestion du Compartiment s'appuie sur l'outil d'analyse développé en interne ABA (Above and Beyond Analysis), applicable aux émetteurs publics et aux matières premières, et sur une politique d'exclusions contraignante.
La stratégie d'investissement appliquée au Compartiment s'articule autour de deux étapes successives : la sélection de l'univers d'investissement initial, qui comprend à la fois des instruments financiers exposés aux matières premières, des obligations et des instruments du marché monétaire, puis, la sélection des matières premières et des émetteurs basée sur une combinaison hybride d'analyse extra-financière et d'analyse fondamentale.

A ce titre, le Compartiment vise à investir au moins 80% de son actif net dans des investissements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Pour évaluer si les investissements respectent bien ces caractéristiques, des contrôles sont effectués via l'utilisation d'indicateurs (par exemple la méthode de notation interne ABA pour les émetteurs publics et les matières premières). Les données utilisées dans ce cadre proviennent notamment de sources publiques et de bases de données de prestataires externes. Aussi, des limites quant à la disponibilité et la qualité de ces données peuvent exister.

Par ailleurs, DNCA Finance a mis en œuvre une diligence raisonnable concernant les actifs sous-jacents par le biais d'une surveillance des controverses et de l'application d'exclusions en fonction des résultats de l'analyse ESG, ainsi qu'une politique d'engagement actionnarial dans le cadre de sa démarche d'investisseur responsable.

Le Compartiment ne dispose pas d'indicateur de référence pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques promues par le Compartiment sont la gouvernance, l'environnement ainsi que les critères sociaux et sociétaux.

La gestion du Compartiment s'appuie sur l'outil d'analyse de l'environnement, du social et de la gouvernance, développé en interne : ABA (Above and Beyond Analysis).

Le Compartiment est principalement exposé au marché des matières premières par le biais d'instruments dérivés ; le Compartiment est également directement investi dans des obligations d'émetteurs publics.

DNCA Finance a créé une variante du modèle "Above and Beyond Analysis" ("ABA", l'outil propriétaire) spécialement conçu pour les matières premières, en se concentrant sur les caractéristiques environnementales, sociales et sociétales.

Pour l'univers composé d'investissements directs (tels que des obligations ou équivalents, des instruments du marché monétaire) et d'investissements indirects (produits dérivés sur des indices financiers éligibles aux OPCVM composés de matières premières), le Compartiment est géré en tenant compte des principes de responsabilité et de durabilité. Ainsi, le processus d'investissement et l'exposition aux matières premières, aux obligations et aux instruments du marché monétaire qui en résultent tiennent compte de l'évaluation interne de la responsabilité des émetteurs et de leur profil de développement durable, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil exclusif développé en interne par DNCA Finance, selon la méthode " best in universe". Il peut exister un biais sectoriel.

Pour les matières premières, dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le Compartiment prendra notamment en compte les facteurs ESG suivants :

- Environnement : effets négatifs liés aux émissions de CO2 et/ou des GES ; à la consommation d'eau, à l'utilisation des terres, possibilités de réduire les émissions de CO2 et de GES en facilitant les technologies de production d'électricité à faible teneur en carbone et les technologies de transport à faible teneur en carbone, possibilités actuelles et futures de recyclage des produits de base ;
- Social et Sociétal : effets négatifs liés aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, liés aux conditions de travail et possibilités d'emploi.

Pour les émetteurs publics, la gestion du Compartiment s'appuie sur l'outil d'analyse propriétaire sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (Above and Beyond Analysis), dans le cadre de la promotion des caractéristiques énumérées ci-dessus, le Compartiment prendra notamment en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : intensité en carbone et répartition de la consommation d'énergie ;
- Social : respect des normes internationales (travail des enfants, discrimination, liberté d'association, blanchiment d'argent, droits du travail, droits de l'homme, liberté de la presse et torture) ;
- Gouvernance : signataire de l'Accord de Paris, signataire de la convention des Nations Unies sur la biodiversité, politique de sortie du charbon, accord de non-prolifération des armes nucléaires.
- Evaluation et couverture des risques ESG au niveau mondial.

Le Compartiment n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre les caractéristiques ESG qu'il promeut.

Stratégie d'investissement

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment s'articule autour de deux étapes successives :

- Sélection de l'univers d'investissement initial qui comprend à la fois des instruments financiers exposés aux matières premières, des obligations et des instruments du marché monétaire, est soumis au processus extra-financier décrit ci-dessous, qui participe à la transition durable tout en cherchant à limiter les impacts négatifs (y compris en particulier les "Principaux impacts négatifs" et le principe "Ne pas nuire de manière significative"). Cette sélection implique l'exclusion des matières premières et des émetteurs qui ne respectent pas un score minimum de 2 sur notre score de risque de responsabilité "Above and Beyond" allant de 0 à 10, ou qui sont exposés à des controverses majeures ;
- Sélection des matières premières et des émetteurs sur la base d'une combinaison hybride d'analyse extra-financière et d'analyse fondamentale. Les scores extra-financiers décrits ci-dessous, l'analyse fondamentale et les indicateurs des marchés des risques tels que la volatilité, la duration, etc.…seront utilisés pour dimensionner les positions. L'allocation du Compartiment sera le résultat de ce processus d'investissement en deux étapes. Les approches extra-financière et financière utilisées dans le cadre de ce processus en deux étapes sont décrites ci-dessous.

L'analyse extra-financière est appliquée à la fois (i) à l'investissement sous-jacent des instruments financiers dérivés liés aux matières premières, et (ii) aux titres obligataires ou équivalents et aux instruments du marché monétaire qui peuvent composer le portefeuille.

Analyse financière supplémentaire sur les produits de base

Pour chaque matière première, la notation ABA, outil propriétaire de l'analyse ESG, est composée des éléments suivants :

- Note de risque de responsabilité (environnementale, sociale et sociétale) sur 10,
- Cote de risque du pays,
- Exposition sur les secteurs de la transition durable,
- L'élan ESG.

L'analyse des risques de responsabilité se décompose en trois piliers :

- La responsabilité environnementale : émissions de CO2, consommation d'eau, consommation d'énergie, recyclage en fin de vie ;
- La responsabilité sociale : droits de l'homme fondamentaux, esclavage moderne et travail des enfants, liberté d'expression et d'association, traitement de l'égalité et de la discrimination ;
- La responsabilité de la société : corruption et éthique des affaires.

L'analyse ABA du risque pays est basée sur l'analyse des émetteurs publics décrite ci-dessous qui vise à obtenir une note sur 10. La note globale de chaque pays a un impact direct sur la note de risque de responsabilité en fonction de la répartition géographique de la production de matières premières.

L'analyse ABA pour l'exposition à la transition durable examine la répartition des marchés finaux pour les produits de base analysés, les possibilités d'économies d'émissions de CO2 et les efforts de recyclage. La part des technologies de production d'énergie ou de mobilité à faible teneur en carbone dans ces marchés finaux, le recyclage effectif et potentiel, le CO2 économisé grâce au déplacement potentiel de l'énergie fossile vers des technologies d'énergie et de mobilité à faible teneur en carbone facilitées par ces matières premières permettront, si possible, de calculer une estimation de l'exposition au comptant et à terme de ces matières premières à la transition durable.

L'analyse ABA de la dynamique des matières premières ESG est basée sur les informations macroéconomiques et les perspectives résultant de l'analyse de l'offre et de la demande induites par le scénario de transition établi dans le cadre fixé par les scénarios mentionnés ci-dessus.

La combinaison de chaque notation implique une analyse extra-financière globale.

La note de risque de responsabilité sera utilisée pour exclure certaines matières premières de l'univers d'investissement, représentant au moins 20 %, (note inférieure à 2 sur 10) et peut également être utilisée pour dimensionner l'exposition du portefeuille.

L'analyse interne est basée sur des données factuelles publiées par les entreprises (bourses de matières premières et sociétés de ressources de base) et/ou les organisations (ONG, OCDE, OIT, ONU, organisations supranationales...) qui peuvent être incomplètes ou inexactes, complétées par un dialogue permanent avec les responsables des entreprises et des organisations.

Les expositions aux produits de base non conformes à l'analyse extra-financière seront systématiquement compensées par une exposition cible de 0. Toutefois, des expositions résiduelles à ces produits de base peuvent apparaître, mais elles seront maintenues à un niveau minimal, la valeur absolue agrégée des valeurs notionnelles correspondantes étant inférieure à 2 %.

Analyse fondamentale des produits de base

L'approche fondamentale implique une analyse discrétionnaire détaillée et à long terme et des hypothèses comprenant : la pertinence économique d'une matière première, les déséquilibres prévus à moyen et long terme entre l'offre et la demande, les risques potentiels liés à l'offre, le rôle de la matière première dans les applications des nouvelles technologies, notamment pour faciliter la décarbonisation de l'économie, la part de la demande verte dans la consommation totale de la matière première, et l'intérêt économique de la matière première dans la constitution d'un portefeuille diversifié de matières premières.

Sur la base de ces critères, l'équipe de gestion établit une cartographie de son univers d'investissement. Cette cartographie est représentée distinctement par l'estimation d'un "score stratégique" (noté entre 0 et 10) basé sur une évaluation factuelle des critères susmentionnés mais aussi discrétionnaire (intégration des scénarios de l'équipe de gestion). Le score stratégique est un outil qui peut être utilisé par l'équipe pour étayer et aider à justifier ses préférences en matière de surpondération ou de sous-pondération de l'exposition à une matière première à long terme, par rapport à l'indice de référence. L'analyse à long terme est utile pour établir l'allocation stratégique au sein de l'univers d'investissement éligible.

L'approche fondamentale comprend également une analyse à court terme : la détermination d'un prix cible par produit, par rapport au consensus du marché, en tenant compte de certains paramètres techniques tels que les niveaux des stocks visibles et invisibles, la structure de la courbe, les différents flux de nouvelles, etc.

Généralement, un positionnement pro-risque ou risk-on : favoriser les perspectives de rendement en autorisant un budget de risque plus élevé et une corrélation moyenne plus forte.

L'approche fondamentale à court terme intègre en outre une analyse macroéconomique (descendante), incorporant les principaux moteurs de prix macroéconomiques (politiques monétaires et fiscales, cycle économique, indicateurs avancés et doux, ainsi que des indicateurs durs) afin d'évaluer si les perspectives macroéconomiques du Compartiment pour une période de 3 mois à 1 an tendent à plus conservateurs ou plus optimistes par rapport au consensus. Cela permet de déterminer si l'environnement macroéconomique est favorable ou défavorable aux actifs cycliques et à risque. Dans les scénarios jugés favorables (risk-on), l'équipe de gestion peut choisir d'orienter le portefeuille vers des matières premières présentant un potentiel de réévaluation prometteur, en acceptant une volatilité accrue du portefeuille. En règle générale, une position "risk-on" ou "pro-risk" consiste à privilégier le potentiel de rendement par rapport au risque, en acceptant une allocation de risque plus élevée et une corrélation moyenne plus importante.

L'analyse fondamentale à court terme est utile pour établir l'allocation tactique, qui s'aligne sur l'allocation stratégique.

Cette analyse fondamentale de la demande intègre un scénario interne de transition vers une économie durable (basé sur l'Agence internationale de l'énergie, le Network for Greening the Financial System, le Panel international sur le changement climatique et l'Asia-Pacific Integrated Modeling-Computable General Equilibrium), et notamment le remplacement des énergies fossiles par des sources d'énergie alternatives. En cherchant à s'exposer aux marchés des matières premières, le Compartiment peut indirectement participer à la liquidité des marchés des matières premières et, par conséquent, viser à promouvoir les caractéristiques environnementales, sociales et sociétales sur ces marchés.

Analyse extra-financière pour les émetteurs publics :

En ce qui concerne les investissements dans des émetteurs publics, cette classe d'actifs fait l'objet d'une analyse extra financière en quatre dimensions, à savoir :

- Analyse des risques ESG ;
- Infraction aux normes internationales,
- Adhésion aux conventions internationales,
- Profil climatique.

L'analyse des risques ESG repose sur 4 principes fondamentaux, notés de 0 à 10 :

- Gouvernance : ce volet porte sur l'État de droit et le respect de la liberté, la qualité et la transparence des institutions et du cadre réglementaire, le statut militaire et la défense, la démocratie ;
- Environnement : ce pilier porte sur l'agriculture, le changement climatique, l'énergie, la gestion des déchets et le recyclage ;
- Social : ce pilier poste sur l'éducation et la formation, l'emploi et la santé ;
- Société : conditions de vie, liberté et respect des droits fondamentaux, inégalités.

Proportion d'investissements

Le Compartiment a pour objectif d'investir au moins 80 % de son actif net dans des investissements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales.

La part restante de l'actif net du Compartiment sera constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition et pour gérer la liquidité du portefeuille ou réduire tout risque financier spécifique.

Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Pour évaluer si les investissements respectent les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment, des contrôles sont effectués via l'utilisation des indicateurs suivants :

- La notation interne ABA pour les émetteurs publics et les matières premières ;
- La notation de la transition vers une économie durable ;
- La note de risque pays ;
- L'élan ESG ;
- L'analyse des risques ESG ;
- L'exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ;
- L'infraction aux normes internationales ;
- Le profil climatique.

Ces indicateurs sont définis, mis en œuvre et suivis systématiquement par l'équipe de gestion.

Par ailleurs, DNCA Finance a mis en place un dispositif de contrôle Investissement Responsable comportant à la fois des contrôles pré-trade et des contrôles post-trade.

Les contrôles pré-trade portent sur la note minimale de « Risque de responsabilité » et l'absence de notation. L'alerte sur l'absence de notation a pour seul objectif d'informer l'équipe ISR. Les contrôles sont archivés par l'outil CRD qui dispose de sa propre piste d'audit. Pour ce qui concerne les exclusions sectorielles, le département des risques assure le suivi via CRD de la bonne application des contraintes sectorielles portant sur les listes d'émetteurs (*cf politique d'exclusion*). Les émetteurs inscrits sur la liste « worst offenders » sont également suivis en pré-trade par le département des risques.

Les contrôles post-trade listés ci-dessous sont intégrés au dispositif de contrôle de suivi des contraintes :

- Aucun investissement n'est réalisé dans les émetteurs ciblés par les politiques d'exclusion ;
- Les notes minimales AIM, de transition durable et de climat (transition/ contribution) sont respectées.

Méthodes

Les méthodes utilisées pour déterminer l'atteinte des caractéristiques sociales ou environnementales diffèrent selon qu'il s'agisse des matières premières ou des émetteurs publics.

Pour les matières premières, l'approche extra-financière est basée sur un outil propriétaire utilisé pour la cartographie des effets négatifs et des opportunités environnementales, sociales et sociétales offertes par les matières premières. L'outil est alimenté par les recherches de DNCA et par des bases de données quantitatives et qualitatives externes, avec notamment les indicateurs suivants :

- **L'analyse « Above and Beyond Analysis »** (ABA, l'outil interne) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le Compartiment est la notation ABA (voir la section « Stratégie d'investissement ») basée sur la Responsabilité des entreprises et divisé en trois piliers : la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale ;
- **La notation de la transition vers une économie durable** : DNCA Finance termine cette analyse par une évaluation de l'exposition des matières premières aux secteurs participant à la transition énergétique et écologique (la transition durable). Ce score est basé sur les estimations de la répartition de la demande de matières premières liée à ces secteurs ;
- **La note de risque pays** : DNCA Finance complète la note de risque de responsabilité par une analyse du risque pays basée sur la ventilation de la production par pays pour chaque produit de base ;
- **L'élan ESG** : pour chaque produit de base, cette analyse est basée sur la trajectoire de la demande, la trajectoire équilibrée de l'offre et de la demande et le flux d'informations.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés par le Compartiment sont les suivants :

- **L'analyse des risques ESG qui se compose de 4 piliers, notés de 0 à 10 :**
 - **Gouvernance** : ce volet porte sur l'État de droit et le respect de la liberté, la qualité et la transparence des institutions et du cadre réglementaire, le statut militaire et la défense, la démocratie ;
 - **Environnement** : ce pilier porte sur l'agriculture, le changement climatique, l'énergie, la gestion des déchets et le recyclage ;
 - **Social** : ce pilier poste sur l'éducation et la formation, l'emploi et la santé ;
 - **Société** : conditions de vie, liberté et respect des droits fondamentaux, inégalités.
- **L'infraction aux normes internationales** qui est une approche binaire pour qualifier l'infraction : travail des enfants, discrimination, liberté d'association, blanchiment d'argent, droits du travail, droits de l'homme, liberté de la presse et pratiques de torture ;
- **L'engagement dans les conventions internationales** qui est une approche binaire pour identifier l'engagement dans les objectifs de développement durable des Nations Unies, le Protocole de Kyoto, l'Accord de Paris, la Convention sur la biodiversité, la sortie du charbon, la capacité de production d'électricité à partir du charbon, le traité de non-prolifération des armes nucléaires et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- **Le profil climatique** qui est une combinaison de l'évolution du mix énergétique, de l'intensité carbone et de la réserve d'énergie primaire.

Sources et traitement des données

Les données utilisées pour atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment proviennent de sources publiques, de bases de données issues de prestataires externes spécialisés, du dialogue direct avec les émetteurs et de l'analyse interne réalisée par DNCA Finance.

DNCA Finance a fait le choix de s'appuyer sur un modèle interne, ABA (« Above and Beyond Analysis »), avec pour objectif d'offrir une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction, les informations émanant des entreprises constituant la majeure partie des données utilisées. Dans ce cadre, ces dernières sont maîtrisées et intégrées dans une grille d'analyse propriétaire.

Dans le cadre de son approche d'investissement responsable, DNCA Finance précise que les données utilisées dans son modèle de notation propriétaire ABA sont exclusivement issues **des informations publiques fournies par les émetteurs**. Ces données sont auditées, publiées, et reflètent la réalité opérationnelle des entreprises. Ainsi, l'ensemble de la méthodologie de notation ESG appliquée par DNCA Finance aux émetteurs privés repose sur des données réelles, à l'exclusion de toute donnée estimée ou modélisée.

L'utilisation de données estimées intervient uniquement lorsque celles-ci sont issues **de prestataires externes spécialisés** (tels que MSCI, CDP ou équivalents) et concerne des cas spécifiques tels que l'élaboration des listes d'exclusion (normatives ou sectorielles) ou le calcul de la trajectoire climat de DNCA Finance, comme présenté notamment dans le rapport pressions environnementales. Cette démarche témoigne d'un engagement à la fois en faveur de la transparence et de la rigueur dans l'intégration des critères ESG au sein des processus d'investissement.

Afin de répondre aux principes de sa politique d'investissement responsable et aux nouveaux enjeux environnementaux et réglementaires, DNCA Finance s'est dotée **de fournisseurs externes de données ESG** et met en œuvre un projet d'enrichissement de ses processus, en vue de :

- Améliorer et fiabiliser les données des émetteurs, et les indicateurs d'impact et d'incidences sur le climat et la biodiversité ;
- Renseigner les informations sur les activités alignées avec la Taxonomie européenne ;
- Enrichir le processus d'analyse ESG existant (notamment via l'intégration des risques physiques et climatiques) et permettre son utilisation systématique (via le recours à une notation "ABA Quant" appréciée sur la totalité de l'univers d'investissement) ;
- Elargir le champ d'application des autres processus ESG.

L'intégration de ces données dans le système d'information a été mise en œuvre et celles-ci sont progressivement incorporées.

Prestataires utilisés :

Prestataire	Utilisation
MSCI	Données brutes / entreprises
	Taxonomie
	Principales Incidences Négative (PAI)
	Risque physique et de transition (VAR Climat)
ISS Ethix	Armes controversées
ISS Proxy Echange	Conseil pour le vote aux AG
CDP	Données Carbone
	Données eau et usage des sols
CDP Temperature Ratings	Température induite

Enfin, DNCA Finance met en place un processus de contrôle de la qualité des données ESG reçues de ses fournisseurs, notamment par la mise en place d'un comité transverse investissement durable dont l'une des missions est de suivre et appuyer les processus opérationnels des équipes métiers, dont les points suivants déployés au niveau du comité data (sourcing data ESG, instruction des flux, structuration des données ESG (dictionnaire de données/référentiel), diffusion de données ESG du référentiel aux éventuels outils métiers).

L'analyse ESG des valeurs est réalisée sous le contrôle du pôle de gestion et d'expertise l'équipe investissement responsable. Elle passe en revue sur la base de l'outil ABA l'analyse du risque de responsabilité, l'analyse de la contribution à la transition durable, le suivi des controverses, du newsflow et les rencontres avec les dirigeants d'entreprise. L'analyse est réalisée exclusivement en interne et n'intègre aucune notation d'agences externes.

Limites aux méthodes et données

L'approche retenue par les équipes de gestion de DNCA Finance pour construire leur analyse ESG peut présenter plusieurs limites, notamment :

- La disponibilité et la qualité des données ESG fournies par les entreprises analysées ;
- Des différences de couverture selon les secteurs ou les zones géographiques ;
- Des différences de méthodologies entre les différents fournisseurs de données.

Ces limites peuvent affecter la comparabilité et la précision des évaluations ESG mais n'influent pas sur la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues sont atteintes car DNCA Finance opte pour une approche continue des processus ESG afin de pallier ces insuffisances. Aussi, DNCA Finance a opté pour le principe de progressivité dans le déploiement des politiques ESG, afin de permettre une application pragmatique et une intégration des enjeux ESG dans les maillons de sa chaîne de valeur.

Diligence raisonnable

DNCA Finance a mis en œuvre une diligence raisonnable concernant les actifs sous-jacents par le biais d'une surveillance des controverses et de l'application d'exclusions en fonction des résultats de l'analyse ESG.

Les investissements sont ainsi revus conformément à la politique d'investissement responsable et à la politique d'exclusion.

DNCA Finance dispose d'un mécanisme de diligence raisonnable, qui consiste à :

- Identifier la nature des incidences négatives (impacts ESG) liées à ses activités d'investissement ;
- Evaluer et hiérarchiser (prioriser) les incidences négatives ;
- Piloter (prévenir, atténuer, faire cesser) certaines des incidences négatives ;
- Suivre la mise en œuvre des résultats (mesurer l'efficacité des actions) ;
- Ajuster la stratégie de gestion des incidences négatives si nécessaire.

Les principes retenus par DNCA Finance sont :

- Le pilotage des incidences pour lesquelles DNCA Finance vise des objectifs quantitatifs (empreinte carbone et température induite des portefeuilles notamment) ;

- La mesure en vue d'un pilotage d'indicateurs d'empreinte sur la biodiversité : gestion de l'eau et utilisation des terres.

Politiques d'engagement

DNCA Finance met en œuvre une politique d'engagement actionnarial dans le cadre de sa démarche d'investisseur responsable.

Cette politique repose notamment sur :

- **Le dialogue régulier avec les entreprises**, permettant d'évaluer la prise en compte effective des enjeux ESG ;
- **L'engagement proactif**, visant à encourager les sociétés à améliorer leur transparence et la gestion de leurs enjeux ESG ;
- **L'engagement réactif**, déclenché en réponse à une controverse ou un incident significatif.

Cette politique est décrite dans le document « ***Politique d'engagement actionnarial et politique de vote*** » disponible sur le site de DNCA Finance (https://www.dnca-investments.com/documents/40).

Par ailleurs, DNCA Finance analyse et qualifie les controverses dont font l'objet les entreprises, tant relatives à la responsabilité d'entreprise qu'au respect du Pacte Mondial des Nations Unies. Ce processus permet de qualifier le caractère majeur ou sévère des controverses et, le cas échéant, qualifier la société concernée de Worst Offender. Les sociétés ainsi qualifiées de Worst Offenders sont exclues de l'univers d'investissement éligible. Cette politique est décrite dans le document « ***Politique d'exclusion*** » disponible sur le site de DNCA Finance (https://www.dnca-investments.com/documents/7).

Indice de référence

L'indice de référence du Compartiment ne répond pas aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.